



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2017

Association N° : W 691057916 - Siège : 23 rue du Cdt Faurax - 69006 Lyon

Lieu : Salle de conférence des Archives municip. de Lyon, place des Archives, Lyon 2e

Présents ou représentés : 20 présents effectifs et 9 membres ayant envoyé leurs pouvoirs.

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès verbal de l'AG de 2016 (adressé par courriel)
- 2- Rapport moral du Président - Perspectives 2018
- 3- Compte-rendu financier et vote du quitus
- 4- Perspectives financières pour 2018
- 5- Présentation des candidats au CA, y compris les sortants (rééligibles) - Vote pour désigner le nouveau CA
- 6- Validation du montant des cotisations : 30 € pour l'exercice 2018
- 7- Questions diverses

LA SEANCE

La séance est ouverte à 17h35 par Jacques FABRY, président de l'association. Il tient à remercier l'assemblée et plus particulièrement deux sociétaires venus du Morvan.

Président de séance : Jacques FABRY Fabry, président de l'association.

Secrétaire de séance : Jacques EICHOLZ vice-président et secrétaire général

1-LECTURE DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE 2016

Elle est faite par Jacques Fabry avec projection du compte-rendu sur écran Il insiste particulièrement

- 1- sur les objets de l'association tels qu'ils avaient été définis
 - d'encourager, défendre et récompenser par tous les moyens en son pouvoir les efforts et les progrès des artistes,
 - d'organiser des expositions et un salon d'arts plastiques,
 - de développer le goût des arts et l'éducation artistique des publics de tous âges et notamment des enfants.
- 2- sur les événements annoncés et réalisés depuis
- 3- sur les autres tâches prévues pour 2017 (toutes ont été pleinement réalisés sauf le paiement des œuvres par CB et l'internationalité qui ne saurait tarder)
 1. Formalisation de l'organisation

- 1.1. Planning des activités et Calendrier
- 1.2. Jury
- 1.3. Budgets prévisionnels
- 1.4. Paiement par CB
- 1.5. Transport et hébergement
2. Organisation des « pôles d'activités »
3. Négociations avec la municipalité sur les conditions d'utilisation des locaux.
4. Création de la Newsletter (premier numéro en janvier)
5. Mise en œuvre du projet Enfance-Jeunesse
6. Recherche des sponsors privés
7. Développement de contacts internationaux dans la perspective d'expositions croisées.

Adoption à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2-RAPPORT MORAL DU PRESIDENT ET PERSPECTIVES

Comme à l'accoutumée, le Président tient à remercier les membres de la SLBA et les membres du Conseil pour leur engagement dans la vie de l'association et la préparation de cette AG.

1- Rappel des objectifs de la SLBA . Ce sont des statuts rappelés ci-dessus. Un de ces objets tient un place particulière, celle de développer le goût des arts et l'éducation artistique des enfants. L'expérience est extrêmement positive. On y reviendra en cours de réunion.

2- Activités 2017 : Les deux expositions AEL et LAP

2.1 Les forces des activités en 2017 sont une importante fréquentation du public (1200 pour *Artistes en Liberté* malgré une grève du personnel municipal qui a empêché le vernissage et 3500 pour *Lyon Art Paper*), une appréciation tout à fait significative des visiteurs, une communication en progrès et un commencement d'intérêt de partenaires privés

Les catalogues ont été composés et imprimés avec soin Il sont agréables à regarder et à garder. Par contre la vente est à améliorer.

2.2 Les faiblesses sont la variabilité de la fréquentation selon les jours, des horaires contraignants qui peuvent expliquer en partie ces variations, un soutien institutionnel public modéré et un succès médiatique encore modéré mais appelé à se développer.

3- Les prix : la SLBA a créé deux prix sans préjuger d'un troisième éventuel pour les écoles d'art :

Prix du public : la lauréate 2017 est *Isabelle Jarousse*

Prix révélation : attribué à un(e) artiste choisi par le Conseil, « nouveau », non représenté(e) et dont la SLBA prendra en charge la future exposition. La lauréate 2017 est *Manon Guillet* .

4- Les projets 2018

Il n'est pas prévu de nouvelles initiatives, mais une **consolidation** des deux premières en modifiant le timing et le modèle économique des deux événements. Les expositions seront organisées pendant quatre jours, le jeudi, le vendredi, le samedi et le dimanche avec une communication renforcée.

Lyon Art Prospect International 2018 (ex-AEL)

- Installation mardi 17.4 10-17h et mercredi 18.4 10-15h
- Vernissage le mercredi 18 avril à 18h (avec probable buffet)
- Ouverture au public le jeudi 19 avril à 12h
- Décrochage le mardi 24 avril 2018 entre 10h et 13h (ou le dimanche soir)

Lyon Art Paper 2018

- en octobre

Un nouveau modèle économique est mis en place :

- Il n'y aura plus de « prélèvements » (dons) sur les ventes
- Les frais de dossier (10€) et la cotisation remboursable (30€) restent

inchangés

- Pour compenser l'absence de dons, il y aura une augmentation des droits d'accrochage en fonction de l'espace occupé. Le barème est projeté pour les sociétaires présents

5- Fonctionnement 2018

- L'organisation des pôles (équipes avec un coordonnateur : communication, partenaires, logistique, web, jeunesse, réceptif, etc.) fonctionne bien et sera développée avec trois nouveaux pôles souhaités:

- **Pôle Relations avec les Ecoles d'art**
- **Pôle International** : relation avec d'autres pays, régions, villes ou groupes

d'artistes étrangers

- **Pôle associatif** : activités parallèles au bénéfice des membres et des artistes: visites, conférences, voyages...

- En ce qui concerne le fonctionnement Bureau-Conseil : il est prévu la mise en place opérationnel du bureau proprement dit pour mettre en œuvre les orientations du conseil.

- Poursuite de nos réflexions sur l'indépendance de notre association.

3-COMPTRE-RENDU FINANCIER ET VOTE DU QUITUS

Le bilan financier est projeté sur écran et commenté. Il dégage un solde négatif de 1200 €, ce qui est une nette amélioration par rapport à 2016 où il s'élevait à 4467 €. Ces déficits sont essentiellement liés à l'acquisition de nouveaux matériels et un développement de l'informatique ainsi que, cette année, l'organisation d'un événement exceptionnel, les 130 ans de la SLBA. Ils sont couverts par le solde positif antérieur. Le quitus est donné à l'unanimité des présents ou des personnes représentées.

4- PRESENTATION DES CANDIDATS - VOTE POUR DESIGNER LE NOUVEAU CA

Un appel aux candidatures a été joint à l'envoi des convocations Un seul adhérent, Jacques V. a manifesté son intention de participer au travail du Conseil mais n'a pas donné suite

Les candidats sortants (Françoise MISSILIER, Françoise & Pierre SOUCHAUD) comme les candidats nouveaux (Géraldine JANODY, Julie LABONTE, Joëlle MOLIERA et Thierry ODIN) sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

5- MONTANT DES COTISATIONS

La cotisation reste fixée à 30 € pour l'exercice 2017.

L'avis de l'assemblée est demandé à titre consultatif. Il ne fait l'objet d'aucun débat particulier

6- QUESTIONS DIVERSES

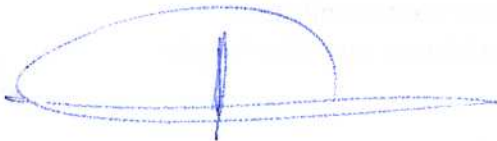
Un adhérent a noté que les coûts de l'expositions Artistes en Liberté sont plus importants que ceux de Lyon Art Paper. Il s'agit, comme a l'a souligné d'achats pour la première exposition qui ont servi pour la seconde et de la réception pour l'anniversaire des 130 ans, accolée à la première.

La responsable du Pôle scolaire revient sur son action et développe les projets pour l'an prochain

Une discussion à bâtons-rompus s'engage également sur les formats du catalogue. Il est proposé de garder le format antérieur.

La séance est levée à 19 heures

Fait à Lyon le 27 novembre 2017



Le président de séance
Jacques FABRY
Président de l'association



Le secrétaire de séance
Jacques EICHOLZ
Vice-président et secrétaire